



## BARRE DE SIGNALISATION AVEC TRIANGLE 500 MM MANUEL - 2 GYRO LED

UGS : BSTL500MAN | Catégories : [Signalisation lumineuse](#), [Barres de signalisation](#)



## VARIANTES

UGS	Longueur	Type de film	Prix
BSTL500MAN	110 cm	Classe A	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	110 cm	Classe B Microprismes	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	120 cm	Classe A	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	120 cm	Classe B Microprismes	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	130 cm	Classe A	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	130 cm	Classe B Microprismes	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	150 cm	Classe A	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC
BSTL500MAN	150 cm	Classe B Microprismes	880,00€ HT soit 1 056,00€ TTC

## DESCRIPTION DU PRODUIT

Barre équipée d'un triflash LED 500/700 mm + 1 ou 2 gyrophares LED

Longueur du câblage : 6 mètres

Homologation CEM, ECE R10 - 05

Barre profilée anti-corrosion

Esthétique

Montage professionnel

Grande robustesse

Câblage sur-mesure

Fixations adaptées

Triangle rabattable avec charnière à ressort double action (avant/arrière)

Dimensions 500 ou 700 mm

Caisson double face ALU BROSSÉ

Film rétroréfléchissant jaune 3M (Classe A ou B)

Sérigraphie noir de type AK5 (TRAVAUX)

Charnière SIMPLE pour triangle 500 mm et DOUBLE charnière pour triangle 700 mm

Triangle équipé de 6 feux flash Ø 50 mm de type R2

Intensité lumineuse conforme aux normes

Triangle équipé de 3 feux 9 LEDS / face (forte puissance et grand angle)

Très faible consommation maxi : En 12V 200 mA jour et 100 mA nuit

Commutation jour/nuit automatique



Pied inox

RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION – Arrêté du 16 novembre 1998 (art. 122C – art. 131C)

Les véhicules d'intervention et de travaux, assurant la signalisation de position et d'approche d'un chantier, à l'arrêt ou en progression lente sur chaussée ouverte à la circulation publique ou sur bande d'arrêt d'urgence, doivent être équipés de feux spéciaux répondant aux prescriptions de l'arrêté du 4 juillet 1972, d'une signalisation complémentaire (bandes rouges et blanches) conformes aux dispositions de l'arrêté du 20 janvier 1987, et d'un panneau AK5 doté de 3 feux de balisage et d'alerte synchronisés R2 visible de l'avant et de l'arrière répondant aux prescriptions de l'article 131C de l'instruction interministérielle de la signalisation routière.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

<b>Poids</b>	7 kg
<b>Longueur</b>	110 cm, 120 cm, 130 cm, 150 cm
<b>Type de film</b>	Classe A, Classe B Microprismes
<b>Code EAN</b>	3760387064970

**IL N'Y A PAS ENCORE DE CRITIQUES.**

**REMARQUES**

---

---

---

---

---

---

---

